



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
3 CIF

Communiqué

23 novembre 2011

Standard & Poor's retire la notation de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France à la demande de la banque après avoir confirmé sa notation A/A1 avec perspective négative sur la base des nouveaux critères de Standard & Poor's applicables aux banques et publiés le 9 novembre 2011.

La Caisse Centrale du Crédit immobilier de France

Patrick Amat
Directeur général délégué